



VENDREDI 10 SEPTEMBRE 2010

## TRANCHE MATINALE



FM 89

Bulletins de 6h-7h : Titaua Doom

HA

### REFORME ELECTORALE. MARIE-LUCE PENCHARD A REÇU HIER SOIR, PAR VISIOCONFERENCE, LA DELEGATION DE HEIURA LES VERTS.

**T. Doom :** Marie-Luce Penchard a reçu hier soir, durant 40 minutes, la délégation de Heiura les Verts au Haut-commissariat de la RF, avenue Pouvanaa a Oopa. Jacky Bryant avait refusé de se déplacer à Paris jugeant le voyage trop onéreux pour un court entretien. Résultat, c'est par visioconférence que les écologistes ont présenté leurs critiques du rapport Barthélemy. L'entretien a démarré à 20h30 ; Heiura les Verts en est sorti plutôt satisfait. Mais la ministre de l'Outre-mer reste dans une logique électorale sans s'attaquer à une réforme de fond, regrette Jacky Bryant.

**Jacky Bryant, SG de Heiura les Verts :** « Ça a été une discussion tout à fait ouverte, tout à fait franche, avec un positionnement, on a parfaitement compris, qui était de rester dans une démarche uniquement de la loi électorale. Il faut être ambitieux, il faut être en rupture, et je lui ai demandé que si elle voulait rester dans l'histoire comme étant le ministre ou la ministre qui aura fait évoluer durablement, c'était l'opportunité qui lui ait présentée, on ne peut pas se réfugier uniquement derrière un élément de réponse que par la loi électorale, c'est insuffisant. Surtout s'il faut modifier les comportements et les attitudes. »

**G. Marsauche :** Avez-vous le sentiment d'avoir été écouté ?

**Jacky Bryant :** « Elle a entendu. Elle a aussi des consignes à respecter, donc je suppose que elle est allée à la limite de ce qu'on lui a demandé. Au-delà, il faudra attendre d'ici un mois. Et je crois qu'il y a un renouvellement en France, le Pdt Sarkozy a décidé de renouveler. Donc, peut-être que la limite, aussi, c'est dans un mois. »

**T. Doom :** Heiura les Verts a notamment réclamé le non cumul des mandats, l'élection du Pdt au suffrage universel et l'instauration d'un Gvt limité à 6 membres.

## **JUSTICE. COUR D'APPEL DE PARIS : L'AFFAIRE VETEA GUILLOUX DE NOUVEAU REPORTEE.**

**T. Doom :** Nouveau report pour l'affaire Vetea Guilloux. Ce matin, la Cour d'appel de Paris a reporté au 25 mars l'examen du dossier.

Vetea Guilloux fait l'objet d'une plainte pour dénonciation calomnieuse et mensongère. Il avait accusé d'ex-GIP d'être responsables de la disparition de JPK.

**Axelle, de RFO Paris :** Deux jours après la diffusion du magazine « JPK, l'homme qui faisait trembler Tahiti », l'ombre de l'affaire sur la disparition de Jean-Pascal Couraud a flotté sur le palais de justice de Paris. Aujourd'hui, les magistrats de la cour d'appel devaient examiner la plainte pour dénonciation calomnieuse et dénonciation mensongère dont fait l'objet Vetea Guilloux. Mais une nouvelle fois, cette affaire a été reportée ; c'est le 3<sup>ème</sup> dans ce dossier. La justice attend, en effet, la fin de l'instruction sur la disparition de Jean-Pascal Couraud avant de se prononcer sur cette plainte. Pour rappel, en 2004 Vetea Guilloux avait accusé d'anciens membres du GIP d'être responsables de la disparition du journaliste. Il s'était rétracté pour finalement revenir à ses premières déclarations. Aujourd'hui, les avocats des 2 parties étaient absents. Prochain RDV, le 25 mars prochain.



FM 100

Bulletins de 6h30 et 7h30 : Serge Massau

TT

## **EVOLUTION STATUTAIRE. REACTIONS : ACCORDS .... ET DESACCORDS DE POLYNESIE.**

**SM :** Avec Marie-Luce Penchard la ministre de l'outre-mer qui a donc terminé ses rencontres avec les principaux leaders politiques du Fenua. Dans la soirée elle participe à une vision conférence avec Heiura Les Verts avant un entretien avec le sénateur Richard Tuheiava.

Puis Marie-Luce Penchard a fait le point sur ses rencontres et ses discussions autour du projet de réforme électorale. Et Marie-Luce Penchard est revenue sur cette proposition du rapport Barthélémy qui a fait beaucoup parler ici depuis 2 jours, de cette proposition qui disait qu'en cas d'échec de la réforme électorale en préparation : Pourquoi ne pas envisager le modèle calédonien en Polynésie avec d'ici 15 à 20 ans un référendum d'autodétermination ?

**Marie-Luce Penchard, Ministre de l'Outre-mer :** « *Le préfet Barthélemy a étudié toutes les possibilités et s'agissant de cet accord de Gvt en faisant le parallèle avec la Nouvelle-Calédonie, il ne pouvait pas faire autrement. Parce que ça voudrait dire que quelque part il n'avait pas vu la question dans son ensemble. Simplement, s'agissant de la position du Gvt,*

*je vous renvoie la déclaration du Président de la République lors de la cérémonie des vœux à la Réunion. Donc là-dessus, il n'y a aucune ambiguïté, nous n'en sommes pas là. Dans l'intérêt de la Polynésie, je crois qu'il ne faut pas vouloir tout traiter des problèmes qui se posent. Il faut faire les choses, avec des étapes. Je crois que cette réforme est une première étape. S'il faut aller au-delà, nous le verrons, mais lorsqu'on essaie de tout traiter en même temps, vous savez ce qui passe, la plupart du temps, on ne fait rien. »*

## **LE REPONDEUR DE RADIO 1.**

**Heimata Tetuanui, administré de Papara :** *« C'est juste une information pour la population de Papara. Je crois que c'est le moment de se lever, il ne faut pas attendre que le Conseil Municipal adopte qu'il privatisera l'eau à une entreprise. Et Mahina, ça y est, c'est fait, ils ne peuvent rien y faire quoi. Donc pour nous, je demande à la population de Papara, une soirée d'informations le lundi qui vient le 13 au soir chez à 19h00. Voilà, il faut qu'on se lève c'est plutôt pour nos enfants. »*

**Une auditrice :** *« Je voulais que vous entendiez ça. J'étais à mon travail, je le suis blessée au dos, donc le médecin a déclaré un accident de travail. Et la CPS m'envoie une lettre en me disant que ils ne sont pas d'accord pour mon accident de travail, ils ne considèrent pas ça comme un accident de travail. Donc là, libre à m'entendre, je voulais partager ça avec vous. Merci pour la CPS de nous prendre nos cotisations depuis tant de temps, moi ça fait 21 ans, et aujourd'hui moi j'ai besoin d'eux, et aujourd'hui où ils sont ? Evidemment ils ne sont pas là.»*

<b>RADIO</b>	<b>Bulletin de 6h : Micaël</b>
<b>TE REO O TEFANA</b>	<b>FM 92.8</b> <span style="float: right;"><b>TF</b></span>

**Les titres de la matinée :** (cf. presse écrite)

## **REFORME ELECTORALE. MARIE-LUCE PENCHARD A REÇU HIER SOIR, PAR VISIOCONFERENCE, LA DELEGATION DE HEIURA LES VERTS.**

**Micaël :** Alors, quel est le bilan de la discussion avec madame Penchard ? Comment cela s'est déroulé ?

**Jacky Bryant, Pdt de Heiura Les Verts :** *« Ben comme tu l'as présenté, par visioconférence. C'est aussi un élément de réponse qui me semble assez satisfait par rapport*

*à la volonté de faire des économies, mais aussi par rapport à la volonté d'avoir une discussion avec le Gvt, chacun étant à sa place, chacun étant dans sa logique. Mais faire la politique de la chaise vide ne nous semble pas être une réponse adéquate par rapport à la situation du Pays. Donc, la visioconférence a été avancée à 20 heures au lieu de 22 heures et elle a duré à peu près une heure un quart, et nous avons donc échangé autour de ces textes, des synthèses de la mission de Barthélemy. Néanmoins, nous avons introduit l'idée que la réponse uniquement par un mode électoral, parce que me semble-t-il c'était sa préoccupation, ne pouvait pas répondre aux attitudes et aux comportements des élus. Il faut aller au-delà des seules mesures en matière de mode électoral. »*

**Micaël :** Et donc pour ce qui concerne les préconisations du rapport Barthélemy, est-ce que la ministre a indiqué que c'était ce qui allait être suivi ? Elle a donné des indications par rapport à ces préconisations ?

**Jacky Bryant :** *« Alors, je ne peux pas me prononcer sur certaines ( ? ) dans ces discussions, mais on part du principe qu'on a un partenaire. On sait que l'Etat aussi cherche à ( ? ) à son avantage. C'est le jeu et c'est le calcul de tout parti politique au pouvoir ou qui souhaite aller au pouvoir. Donc, les arrière-pensées des un et des autres étant bien connues, il n'y a donc pas lieu de dire : ce sont ( ? ) mesures. Elle a présenté avant tout la réponse et c'est ça qui nous a interpellé fortement. Elle a présenté le mode électoral comme étant l'élément de réponse qui pourrait donner une majorité ou en tous cas une équipe stable. Nous estimons, de notre part, que la seule façon de sortir aujourd'hui c'est d'aller bien au-delà et de toucher à la loi électorale, bien sûr. Et nous avons une proposition, celle qui se rapproche du mode électoral régional renforcé, puisque notre proposition c'était de s'inspirer des élections européennes avec une circonscription, en conservant les trois sous-circonscriptions. Il serait donc transféré à la Polynésie avec une liste unique et 6 circonscriptions, chaque circonscription correspondant aux archipels en l'état. Et chaque habitant allait donc voter pour les élus ou les candidats, pardon, aux postes de représentants de son archipel. Donc, à ce niveau là, il n'y a aucune confusion. Néanmoins, on ne peut pas se contenter de cet élément. Nous lui avons indiqué que le non cumul des mandats était un élément de réponse et que cet élément de réponse n'ayant pas été intégré, on va se retrouver avec les mêmes. Ils vont cumuler des mandats et qui sont aujourd'hui les professionnels du métier, pire ce sont des professionnels de la déstabilisation. Le 2<sup>ème</sup> élément, il faut toucher au statut, la loi statutaire. Il faut introduire la non répétitivité des mandats, qui est là aussi une nécessité. Et c'est que la loi qui va renouveler.*

*Et l'argument que nous avons indiqué, c'est la parité... si la loi n'était pas venue, la volonté des hommes, du sexe masculin, de faire amener des femmes à des responsabilités dans nos collectivités ne serait toujours pas l'ordre du jour. Donc, il faut une loi. Le 3<sup>ème</sup> point qui nous a semblé être important de le lui rappeler, c'est que c'est la loi statutaire de 2004 qui a figé la présidence du Pays comme la 1<sup>ère</sup> institution. Il y a donc une anomalie de vouloir continuer à élire le Pdt du Pays par une organisation, qui est l'APF, une organisation législative, dont le souci, pour quelques uns, c'est d'être le Pdt du Pays et de trouver toutes les astuces pour le renverser quelques temps après. Donc, cette légitimité acquise permet de*

*stabiliser. Que l'APF, que le législateur veuille remettre en cause un Gvt, ça s'appelle la cohabitation. Ça a parfaitement fonctionné en France métropolitaine. Les polynésiens ne sont pas plus ni meilleurs, ni pires, que les représentants ou en tous cas que les électeurs de métropole. Le dernier élément que nous avons souhaité apporter à la réflexion, c'est de réduire le nombre dans le conseil des ministres à 4 ministres, plus le Pdt, plus le VP. C'est la proposition que nous avons faite, dans le cadre des rencontres avec monsieur Barthélemy, pour donner, dans une période de crise forte comme la nôtre, une rapidité d'exécution et en tous cas un élément de réponse par rapport à la crise, que ça soit une demande des entreprises pour une création, que ça soit des orientations fortes par rapport aux besoins de développement durable et notamment le regard sur les énergies renouvelables. Donc, aborder un Gvt rassemblé, avec des compétences élargies, est une réponse tout à fait adéquate lorsque le Pays est dans une crise profonde comme la nôtre. Parce qu'elle n'est pas que conjoncturelle. La crise que nous vivons, c'est pas uniquement une conséquence de la situation internationale, c'est parce que les structures à l'intérieur du Pays ont fait que on est dans une situation d'instabilité récurrente, et que les institutions du Pays portent en leurs seins tous les microbes, j'allais dire, de l'instabilité chronique. »*

**Micaël :** Est-ce qu'il a été question, également, d'une des préconisations au bilan du rapport Barthélemy qui, si jamais la stabilité ne pouvait être acquise en PF ou si les recommandations n'étaient pas suivies, propose de passer un processus à la calédonienne avec consultation sur... et bien consultation d'autodétermination dans dix, dans quinze ou vingt ans ?

**Jacky Bryant :** « Alors, notre position a été très claire et on l'a répétée à madame Penchard. Si le calcul du Gvt central c'est d'avoir des élections tout de suite, à la fin de l'année voire en début de l'année prochaine, on comprend pourquoi ils veulent se contenter que sur la loi électorale. Notre souci, c'est dans la cohérence des choses, pour déboucher à quoi ? Pour déboucher à une instabilité. Et il n'y aura pas aussi de soucis, on connaît déjà la conséquence. Il n'y a pas besoin d'être devin, quelque soit la manière dont on va aborder ces élections, on trouvera toujours, parce que c'est devenu aujourd'hui une référence, les gens qui sont sur une liste UPLD qui le lendemain rejoignent le Tahoeraa, à l'inverse des gens de To Tatou Ai'a qui rejoignent le Tahoeraa. Donc on va trouver ce chop-soy, on va trouver ce niveau de comportement complètement naïf, complètement enfantin et qui font que les prochaines élections risquent d'être difficiles pour la mobilisation et donner de la crédibilité aux listes pour solliciter le suffrage de nos concitoyens.

*Si le calcul de madame Penchard et celui du Gvt central c'est d'avoir tout de suite les élections le plus tôt possible, ils sont bien partis ; c'est une logique. Notre démarche, c'est de lui poser la seconde question : est-ce qu'ils ont l'intention de finir le mandat en cours et de positionner, bien sûr le mode électoral comme étant une participation à, en tous cas on l'espère, un nouveau départ. Et seconde chose, à positionner sur des questions de fontaines, que je viens de développer : tantôt on cumule des mandats, non répétitivité des mandats, élection du Pdt au suffrage universel direct. La 4<sup>ème</sup> idée qu'on lui a défendu c'est que on doit introduire la question sur l'évolution des institutions dans le cadre de cette réforme, et*

*elle doit être positionnée comme étant un point de chute d'ici 15 ou 20 ans. Dans ces conditions-là, la construction du prochain renouvellement, dans le cadre de la fin de la mandature, nous paraît cette fois-là une construction, et je lui ai dit, au nom de la délégation, que ce n'est qu'à ce moment-là qu'elle restera dans l'histoire de la PF comme étant celle qui aura amorcé un virage autre que les bricolages de monsieur Estrosi, autres que les bricolages qu'il y a eu auparavant par Baroin et compagnie. Donc, ça doit rentrer dans un calcul qui est simple : est-ce qu'on continue à tripatouiller, toiler le mode électoral au seul motif de ramener ces copains le plutôt possible ou alors est-ce que on est dans un processus qui maintenant nous a donné suffisamment de leçon, et il faut qu'on soit un peu mûr pour admettre que tout le monde a sa part de responsabilité ? Dans ces conditions là, les trois ans qui sont devant nous doivent poser des jalons non simplement pour modifier la loi électorale, mais pour modifier profondément le statut du Pays. Et avec cette question sur l'évolution des inscriptions de la PF qui sera figée dans la loi, figée dans le statut du Pays. »*

**Micaël :** Pour conclure, quel sera le dernier mot ?

**Jacky Bryant :** *« Alors, elle se propose de revenir en PF à la fin du mois, voire le mois d'octobre qui suit. Mais tu n'es pas sans ignorer que monsieur Sarkozy a décidé de renouveler son Gvt. Je crois qu'il faudra attendre à ce moment là quelle sera sa place et quelle sera la place du suivant, de son successeur, on sait pas trop. Ce que l'on a souhaité surtout faire comme démo, outre le fait que nous avons abordé sur toutes ces questions, je crois que la classe politique locale du Pays n'est pas obligée de choisir entre la peste et le choléra dans le comportement par rapport avec l'Etat. La maturité des calédoniens et des kanaks doit être un référent pour nous ; quelque soit notre adversaire en face, il faut qu'on puisse trouver la possibilité de discuter, de continuer à marteler nos idées, de continuer à faire avancer. Et la visioconférence, me semble-t-il aujourd'hui, qui était de très bonne qualité, concours de circonstances Honotua est arrivé, donc il n'y a pas eu du tout de difficultés particulières dans les échanges, dans la conversation, que on peut aujourd'hui faire des économies, continuer à maîtriser le contact ou en tout cas un calendrier sur lequel il faut que les uns et les autres puissent se situer correctement. »*